



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET D'ILLE ET VILAINE



**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**

Service : **EAU et BIODIVERSITE** 591
Pôle : **Politique de l'eau, Planification, Nature**
Unité : **Biodiversité, faune sauvage,
trames verte et bleue**
Courriel : ddtm-natura2000@ille-et-vilaine.gouv.fr
Objet : Consultation du public du 11 juillet 2014
au 1^{er} août 2014 - synthèse des observations
Date : Rennes,
le 06/08/2014

**SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC SUR LE PROJET D'ARRÊTÉ
PRÉFECTORAL PORTANT APPROBATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB)
DES SITES NATURA 2000 FR5302014 (ZSC) et FR5312012 (ZPS) « Vallée du Canut ».**

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'Etat en Ile-et-Vilaine.

La mise en ligne du projet d'arrêté et de la note de présentation a eu lieu le 11 juillet 2014, et la période de participation s'est achevée le 1^{er} août 2014, le délai de 21 jours étant écoulé.

Compte tenu du volume du document annexe à l'arrêté, composé du document d'objectifs des sites Natura 2000 « Vallée du Canut » comportant deux tomes et un atlas cartographique, ces derniers étaient consultables sur demande en DDTM d'Ile-et-Vilaine pendant la période sus-citée.

Durant la phase de consultation :

- *Aucune demande de consultation des documents en DDTM d'Ile-et-Vilaine n'a été reçue.*
- *Aucune observation par voie postale n'a été reçue.*
- *Une personne a émis des observations en rapport avec le projet d'arrêté, par voie électronique. Elles ont porté sur les éléments suivants:*
 - * *Visa sur la composition du comité de pilotage ;*
 - * *Lieu de consultation du document d'objectifs après son approbation.*

La chef du service Eau et Biodiversité

Sandrine CADIC